

**INTERPELLATION URGENTE**  
**du groupe PDCB, par les députés Joël Gaillard et Laurent Léger, concernant Rail-  
Check, la situation est-elle sous contrôle? (11.09.2012) 5.212**

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: Problèmes d'établissement et de distribution des Rail-Check aux étudiants et apprentis

Imprévisibilité: Les problèmes apparaissent seulement maintenant en début de scolarité

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: Des ajustements doivent intervenir rapidement.

De nombreux parents nous font savoir des problèmes divers avec l'établissement et la distribution des rail-check aux jeunes en formation dans les filières du secondaire II. Nous sommes bien conscients qu'il n'est pas aisé de répondre à la perfection au plus de 14'000 ayants droit, mais certaines remarques nous interpellent.

Il semblerait que la manière de pratiquer avec les apprentis, du moins une partie d'entre eux, ne leur soit en finalité plus avantageuse et incitative du tout (problème des multicourses). Pour nous, cet état de fait doit être corrigé sans délai.

De plus, nous nous étonnons également d'apprendre que l'année passerelle imposée soit pour une maturité professionnelle, soit pour passer après 3 ans d'ECG à la HES avec une maturité spécialisée santé-social au bout par exemple, ne soient plus considérées comme année de formation scolaire, donc sans remboursement de frais. Nous décelons là une inégalité de traitement flagrante avec les collégiens avec maturité en 5 ans, puisque nous sommes toujours dans le secondaire II. Nous souhaitons également une correction sans délai de ce point.

Conclusion:

En conclusion, le département a-t-il la volonté et les solutions pour remédier rapidement à ces dysfonctionnements; s'engage-t-il pour introduire l'année passerelle dans le plan de remboursement dès cette année et peut-il nous assurer que pour l'année prochaine, il soit enfin trouvé une solution pratique plus optimale et que l'ouvrage est déjà sur le métier?

Sion, le 11 septembre 2012  
(09h25)

Groupe PDCB, par  
Joël Gaillard, député  
Laurent Léger, député